

Dossier de presse

Avec ADD-ON, Angers Loire Métropole mise sur l'économie numérique

Jeudi 16 janvier 2014



Contact presse Angers Loire Métropole – Ville d'Angers

Corine Busson-Benhammou

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Le Conseil régional des Pays de la Loire et Angers Loire Métropole ont officialisé ce jeudi 16 janvier le lancement du programme ADD-ON (Angers Digital Development – Ouest Numérique) qui vise à accélérer le développement de l'économie numérique sur le territoire angevin.

Un contexte propice au développement de l'économie numérique

Une filière locale émergente

Le numérique est l'un des axes de développement de l'économie angevine soutenu par Angers Loire Métropole. Ce secteur, qui regroupe plus de 700 entreprises et des dizaines de structures associatives et parapubliques, fait du Maine-et-Loire le 2^e département de la Région en nombre de salariés.

Ce dynamisme est renforcé par l'existence d'une offre de formations variée (Universités et Grandes écoles) et de plusieurs lieux de soutien aux initiatives : la Maison des Projets (espace de coworking qui héberge trois entreprises), We Forge (hébergement de start-ups numériques et mise en réseau) et bientôt Angers Rives Nouvelles (futur quartier de la créativité).

De l'électronique hardware aux usages et services, c'est un écosystème complet de compétences qui est déjà prêt à s'investir pour le développement de l'économie numérique.

Un programme d'animations déjà très riche

En 2012-2013, plus de cinquante manifestations ont été organisées autour du numérique : Twapéros, conférences, matinales marketing et TIC...

Angers Loire Métropole s'est également fait le relai de manifestations et initiatives régionales : Ouest Numérique, DataLab, Ouest Media Lab, etc. Au passage, Angers a raflé plusieurs prix, témoins de l'excellence et du dynamisme de la filière numérique locale (lire ci-après).

« Angers Loire Métropole soutient fortement l'économie numérique, depuis de nombreuses années. Notre territoire est riche d'un potentiel d'innovation que nous souhaitons encourager et développer, en nous appuyant sur les forces en présence : un enseignement supérieur performant, des entreprises et des structures dynamiques. C'est un choix porteur d'avenir » estime Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole.

L'excellence numérique angevine primée et reconnue

Exemple le plus récent : le Green Code Lab Challenge, au cours duquel trois équipes d'étudiants angevins (deux de l'ESAIP et une de l'ISTIA) se sont distinguées en raflant les trois premières places du podium. Au total, plus de 150 étudiants, répartis en 38 équipes, à travers 12 villes en France (Angers, Nantes, Brest, Arras, Bordeaux, Dijon, Lyon, Montpellier, Paris) et en Europe (Aalborg au Danemark, Trier en Allemagne, Madrid en Espagne), ont optimisé, pendant 48 heures, le code d'une application Open Source de type webmail, afin de réduire sa consommation énergétique. Une deuxième édition du challenge est déjà programmée en novembre 2014.

Le même mois, la société Novéa Energies, créée en avril 2007 à Beaucozé, a reçu le prix Deloitte In Extenso Technology Fast 50 dans la catégorie « Energie et greentech ». Placée sous le thème « Innover Autrement », la 13e édition du Deloitte In Extenso Technology Fast 50 récompense les entreprises technologiques, PME et ETI affichant la plus forte croissance au cours des cinq dernières années. 427 entreprises y ont participé cette année, parmi lesquelles l'angevine Novéa Energie, spécialisée dans le développement et la fabrication de lampadaires solaires (avec le soutien d'Angers Technopole), qui affiche une croissance 401% sur cinq ans.

En octobre déjà, deux autres entreprises angevines avaient été primées pour leur capacité à innover, lors des premiers Trophées de l'International du Numérique en Pays-de-la-Loire, au Mans : la société Angers ILTR (membre d'Angers Technopole), qui offre des solutions informatiques dans les secteurs des services, du commerce et de l'industrie, avait reçu le Prix de l'expérience à l'international ; et Takatag (également porté par des entrepreneurs angevins) avait obtenu le Prix du meilleur projet à l'international, pour son projet d'assistant cérébral, à la croisée entre le mindmapping, travail collaboratif et « boîte à idée ».

Des projets fédérateurs au niveau régional

L'engagement régional au profit de l'économie numérique est affirmé, et plusieurs territoires (dont Angers) se sont positionnés pour bénéficier du programme « La French Tech » autour des futurs « quartiers numériques », une action du Programme des investissements d'avenir qui sera soutenue à hauteur de 215 millions d'euros.

C'est le cas de Nantes avec la Cantine numérique (portée par Atlantic 2.0), Le Mans avec la Ruche numérique (CCI Le Mans), Laval avec Neoshop (Laval Mayenne Technopole). De plus, les projets régionaux tels que Cloud 303 (cloud souverain régional), Data Lab (Open Data) et Ouest Media Lab, entre autres, sont soutenus dans leur phase de faisabilité.

En s'appuyant sur les actions déjà mises en place, le Conseil régional est ouvert aux discussions avec le territoire angevin pour organiser un soutien régional permettant d'accélérer le processus local. C'est l'objectif du programme ADD-ON (pour Angers Digital Development Ouest Numérique), lancé ce jeudi 16 janvier.

« Cela permettra d'étayer les ambitions du territoire angevin, tout en assurant une complémentarité dans l'identité régionale et surtout d'encourager les initiatives privées » précise Christian Clergeau, vice-président du Conseil régional.

ADD-ON : un programme sur trois ans pour accélérer le développement du numérique à Angers

Les objectifs du projet ADD-ON

Piloté par Angers Technopole et Angers Loire Métropole, le programme ADD-ON se déroulera sur trois ans, avec l'objectif d'accélérer le développement du numérique à Angers.

-En participant à l'action Ouest Numérique (visant à valoriser l'ensemble des acteurs et faciliter la coordination à l'échelle régionale)

-En favorisant la mise en place d'outils adaptés à l'accompagnement et au développement des startups s'appuyant sur les technologies numériques et soutenir l'entrepreneuriat et la formation dans ce secteur

-En s'appuyant sur les spécificités du territoire et ses filières d'excellence pour créer un écosystème numérique et propice aux expérimentations (marchés, citoyennes et recherche)

Ce programme global se décline en six points, associés à des actions porteuses et ciblées.

Six actions ciblées et porteuses de développement économique

1 Accompagner le développement d'entreprises du numérique

Le programme « Angers Accélérateur(s) » A² cible les porteurs de projet dans le champ du numérique (individu, collectif ou entreprise) souhaitant se développer sur le territoire, avec un projet axé sur des produits ou services numériques novateurs (technologies, logiciels, usages...)

L'objectif consiste à identifier des projets ou des startups, afin de leur proposer un accompagnement et un financement dédiés. Ce principe a déjà été mise en œuvre à Nantes (Start Up factory) et Angers cherche à déployer ce dispositif en échange avec d'autres territoires (Le Mans).

2 Former et mettre en réseau les professionnels du numérique

Un programme d'animations à destination des professionnels du numérique sera développé, à l'exemple des accueils Trophées de l'international du numérique 2014 et du Web Camp Day qui se dérouleront à Angers en 2014.

Ces événements doivent permettre d'identifier les besoins en compétences et métiers au sein de la filière, de créer des interactions (recherche / entreprises, entre filières, etc.), permettre aux acteurs locaux de bénéficier des actions régionales et faciliter leur accompagnement à l'international.

3 Aborder la spécialisation intelligente au niveau du territoire

Il s'agit d'identifier des projets collaboratifs, basés sur des compétences et des spécificités locales, sources de développement des filières d'excellence. A Angers, les cibles prioritaires sont : le végétal, l'électronique, la santé, et le secteur culturel et créatif.

A terme, les projets identifiés devraient recevoir une labellisation, en lien avec les pôles et clusters régionaux (Végépolys, CentiCH, LEA Valley, mission AnCRE).

4 Favoriser le développement des lieux de travail de demain

En développant un Fab Lab angevin, l'objectif est de mettre en route un tiers-lieu dédié à l'échange des savoirs, à la créativité et à l'innovation, équipé de machines de fabrication numérique.

Ce lieu appuiera les autres actions : services aux entreprises et porteurs de projets (design, fabrication numérique, formation).

Il offrira également un espace de croisement des acteurs autour du projet Angers Rives Nouvelles, en forte collaboration avec les acteurs de l'enseignement supérieur angevin.

5 Développer la recherche sur les territoires et usages de demain

Angers Loire Métropole va lancer un appel à projets « Territoire de demain » autour des problématiques de l'énergie (renouvelable, bâtiments et quartiers à énergie positive, réseaux intelligents, gestion et optimisation des flux) et de la mobilité.

A travers cet appel, c'est un programme de recherche complet sur les usages de demain et l'impact de ces usages sur la population qui sera développé.

Angers, « Ville Test Régionale » connectée renforce ainsi l'image d'Angers comme une smart city en devenir. Ce positionnement doit favoriser les expérimentations inter-filières et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.

6 Développer la gestion des données publiques et privées

L'Open Data (donnée ouverte) est le principe de mettre à disposition de tous, de manière libre et gratuite, une donnée numérique produite par une collectivité ou un service public (éventuellement délégué). Elle est diffusée de manière structurée selon une méthodologie et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière, tout en respectant les règles de sécurité et de respect de l'individu.

L'ouverture des données (en anglais open data) représente à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables.

A travers son programme Open Data, Angers Loire Métropole entend développer la gestion des données mixtes privées et publiques et les connaissances en traitement des données, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de culture et des transports, permettant ainsi de générer des nouveaux modèles économiques de développement.